

PROGRAMME RECONNAISSANCE AUX CITOYENS

22 PERSONNES SONT HONORÉES PAR LA MRC DES LAURENTIDES ET LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Mont-Blanc, le 15 septembre 2022 – C'est à l'ouverture de la séance du conseil des maires du 15 septembre 2022 et devant les élus.es de la MRC des Laurentides que la 7^e édition du programme reconnaissance aux citoyens s'est tenue. La MRC et la Sûreté du Québec ont remercié publiquement des citoyens et citoyennes pour leurs actions et comportements exceptionnels en lien avec la sécurité publique.

Un certificat officiel ainsi qu'un médaillon gravé ont été remis à chaque récipiendaire par le président du comité de sécurité publique de la MRC des Laurentides (CSP) et maire de Montcalm, Steven Larose, ainsi que par les représentants de la Sûreté du Québec, le lieutenant Alexandre Perreault et le sergent Geoffroi Vadnais, respectivement responsables des postes Sud et Nord de la MRC des Laurentides.

« C'est un honneur pour nous que de mettre de l'avant des personnes qui font preuve d'un engagement exceptionnel à l'égard de leur communauté. Elles contribuent significativement au bien-être de leurs concitoyens et concitoyennes et il est important de le souligner », affirme Steven Larose au nom de tous les maires.ses.

Catégorie Bravoure

Le volet bravoure vient reconnaître des actes qui contribuent au maintien à la vie, c'est-à-dire que n'eût été de cette intervention, il y aurait eu un décès ou un incident grave. La Sûreté du Québec a d'abord remis les honneurs à Mario Desbiens, directeur du Club motoneige Pionniers des Laurentides, qui soutient énormément la Sûreté du Québec et qui est intervenu sur la disparition d'une jeune femme dans le secteur de Sainte-Lucie-des-Laurentides.

Ensuite, Gilles Laramée a été félicité puisqu'il a porté secours aux victimes d'un grave accident de la route en apportant rapidement son extincteur sur les lieux. Les personnes impliquées dans l'accident n'auraient sûrement pas eu le temps de sortir avant que l'incendie enflamme complètement le véhicule. Son action a permis de calmer les flammes quelques instants leur permettant ainsi de se déprendre.

Bien qu'absentes lors de l'événement, les personnes suivantes ont été désignées pour leurs actions et leur savoir-faire : Myriam Paquet et Colin Chenail qui ont collaboré avec l'équipe de sauvetage GRIMP lors d'un incident sur une paroi d'escalade dans la municipalité de Montcalm.

Benoit Boyer a également été nommé pour avoir contribué à une intervention auprès d'une jeune adolescente en détresse.

Catégorie Jeunesse

La cérémonie s'est clôturée avec la catégorie jeunesse, une catégorie qui s'est illustrée en force cette année. Entre autres avec la reconnaissance de 15 jeunes moniteurs.rices impliqués.es dans un accident d'autobus dans les Basses-Laurentides plus tôt à l'été 2022.

À la suite de l'impact, malgré le fait que certains d'entre eux ressentaient des douleurs à la nuque et à la tête, ils se sont assurés qu'il n'y avait aucun blessé grave et se sont empressés de consoler de nombreux enfants qui pleuraient et qui étaient sous le choc. Tous les enfants et le personnel ont été évalués à l'hôpital de Saint-Eustache. Heureusement, aucun

enfant n'a été blessé, mais plusieurs membres de l'équipe ont subi un traumatisme crânien cérébral léger. Malgré tout, ils sont restés présents avec les enfants afin d'assurer une surveillance et leur offrir du réconfort.

Les récipiendaires sont : Julianne Albert, Marilou Beauregard, Maya-Soleil Beauregard, Camay Charbonneau, Jacob Charbonneau, Maxine Clément, Alexis Davis, Maéva Faucher, Alexis Girard, William L'Allier, Hailly Legault, Marie L'Heureux, Audrey-Ann Miron, Antoine Ratthé et Maryjane Séguin.

Plus tôt cette année, lors de la remise des bourses du Centre collégial de Mont-Tremblant, deux élèves ont également été félicités. Leia Lefebvre a mis sur pied un projet de sensibilisation à la noyade qui sera présenté éventuellement dans les écoles de la région. Quant à Louis-Philippe Laurin, il est ambassadeur contre les violences sexuelles au CCMT.

Rappelons que la catégorie jeunesse récompense de jeunes personnes pour leur attitude inspirante, leur rayonnement positif en regard de la sécurité au sein de la communauté scolaire et leur influence positive auprès de leurs pairs. Citons par exemple des implications contre l'intimidation et le harcèlement.

Le programme reconnaissance aux citoyens

Le programme est une distinction honorifique décernée à un citoyen, un regroupement de citoyens ou une association, une organisation sans but lucratif ou un organisme public, parapublic ou privé afin de souligner une ou des actions méritoires pour lesquelles une personne est venue en aide à ses semblables de façon significative et par ses actions a contribué à :

- Secourir un ou des citoyens.nes dans une situation de danger;
- Apporter de l'aide aux victimes d'actes criminels, de sinistre ou de tragédie;
- Prévenir la criminalité.

« L'approche de la police communautaire repose dans une très large mesure sur la participation active des citoyens et des citoyennes, des milieux communautaires et des institutions locales et régionales. La création d'un partenariat réel avec les représentants des organismes du milieu et les institutions locales permet de mieux ancrer les services policiers au sein de la communauté.

Dans cette approche, les citoyens agissent à titre de co-acteurs de la sécurité publique au Québec. Il est donc important de souligner et de reconnaître les actions citoyennes en lien avec la sécurité publique. Cela permet de renforcer le sentiment d'engagement du citoyen envers son service de police et du service de police envers les citoyens », mentionne le sergent Vadnais.

Le programme est avant tout un partenariat exceptionnel entre différentes organisations soit la MRC des Laurentides, la Sûreté du Québec, les institutions scolaires des Laurentides et autres organismes communautaires. Ces dernières s'unissent afin de soulever les noms dignes de mention.

-30-

Source et information

Marie-Mai Pagé

Agente aux communications

819 425-5555 poste 1048

mpage@mrclaurentides.qc.ca